



Informations CORONAVIRUS – COVID-19

Voici quelques informations en lien avec les opérations de la RIDT en date du 25 mars 2020.



La collecte des matières recyclables en bacs roulants, qui devait avoir lieu dans la semaine du 30 mars au 3 avril 2020, est annulée.

Vous êtes invités à conserver vos matières recyclables pour les prochaines collectes prévues au calendrier. Le centre de tri des matières recyclables est fermé et ne peut pas recevoir ces matières pour le moment.

- Toutes les collectes de déchets se dérouleront selon les horaires réguliers et il n'y a pas de changement prévu pour le moment.
- **Les 4 écocentres du Témiscouata sont fermés jusqu'à nouvel ordre du gouvernement du Québec.**
- Collecte des matières recyclables en conteneurs à chargement avant (commerces)
Aucun changement à l'horaire pour le moment et la situation semble sous contrôle avec Exploitation JAFFA.
- **Le bureau administratif est fermé** même si les employés continuent de travailler pour assurer la gestion des services et dossiers.

Pour toute réclamation en lien avec les services, paiement de facture ou commande de vaisselle compostable, veuillez nous téléphoner au 1-866-789-7438.

Maxime Groleau, directeur général, RIDT



Info Municipal

Mars 2020 Vol. 16 No 1

MISE À JOUR MUNICIPALE – COVID-19

Afin de se conformer aux directives gouvernementales visant à limiter la propagation du coronavirus et en cohérence avec les actions prises dans d'autres municipalités du Québec pour maximiser la sécurité de la population, la municipalité de Saint-Athanase a pris les mesures suivantes, **jusqu'à nouvel ordre** :

Services administratifs :

Bibliothèque municipale fermée au public.

Bureau municipal fermé au public, adressez vos demandes par téléphone, courriel ou par la poste.

Service du greffe :

Séance du conseil : **à huis clos.**

Service d'urbanisme :

Demande de permis disponible par téléphone ou par courriel. Les permis vous seront envoyés par la poste ou par courriel suite à la réception de votre paiement.

Service des loisirs :

Aucune activité au centre des loisirs.

Vous pouvez consulter en tout temps la page Facebook, ainsi que le site WEB de la Municipalité pour d'autres mises à jour à venir.

Pour nous rejoindre :

Téléphone : (418) 863-7706

Télécopieur (418) 863-7707

Courriel à info@saint-athanase.com.

Merci pour votre collaboration.

Marc Leblanc
Directeur général

S'il-vous-
plaît...lisez-
moi jusqu'au
bout !

SOUPER DES ACERICULTEURS 2020

Considérant la situation actuelle reliée au Covid-19 et à l'incertitude quant à l'évolution de cette pandémie au cours des prochaines semaines, c'est avec regret que la Municipalité a pris la décision d'arrêter le travail de préparation et, conséquemment, **d'annuler le traditionnel Souper des acériculteurs** qui devait se tenir le 30 mai 2020.

Au grand plaisir de vous retrouver en 2021 !

CORONAVIRUS / COVID19

Nous vous rappelons de suivre à la lettre les mesures appropriées et les directives gouvernementales pour éviter la propagation du virus.

Nous sommes tous responsables individuellement et collectivement !

VOTRE COMPTE DE TAXES 2020

Dates d'échéance :
2 avril (jeudi)
2 juillet (jeudi)
1^{er} octobre (jeudi)

Paiement de factures, taxes et autres : Possibilité de faire vos paiements en ligne par AccesD, ou nous faire parvenir votre paiement par la poste.

Malgré la fermeture du bureau municipal et dans le but de vous accommoder, vous pourrez venir payer vos taxes municipales en personne. Vous devrez préalablement prendre rendez-vous avec nous au (418) 863-7706. Il est entendu que nous respecterons entre autres, la mesure de la distanciation sociale de 2 mètres.

Conteneur sur le chemin des Peupliers

Les personnes qui vont porter leurs vidanges au conteneur, svp. les mettre dans un sac et déposer votre sac dans le conteneur prévu à cet effet. **Des vidanges ont été laissées à l'air libre près du conteneur situé sur le chemin des Peupliers. Cela aussi, c'est interdit !**

Utilisation des conteneurs

Suite à certains problèmes survenus récemment, nous avons été avisés que des palettes de bois ont été déposées dans le conteneur du chemin des Érables, **ce qui est interdit**. Nous avons également été avisés qu'une causeuse a été déposée dans le conteneur à déchets situé sur le chemin des Peupliers, **ce qui est également interdit**. Voici un petit rappel sur l'usage des conteneurs.

Les conteneurs doivent avoir en tout temps le couvercle fermé.

- Les conteneurs doivent être accessibles en tout temps donc, sans véhicule ou obstruction quelconque à la levée.
- Aucun dépôt en dehors des conteneurs n'est toléré de la part de la RIDT ni de la municipalité. De plus, ils ne seront pas ramassés.
- Aucun résidu de construction, ni de tubulure doivent se retrouver dans les conteneurs.

Pour les résidus de construction et certaines tubulures, vous pouvez les apporter aux écocentres.

Nous vous demandons de respecter en tout temps chacune des consignes énumérées ci-haut.

Nous vous rappelons également que les conteneurs vous sont fournis par la municipalité, mais si les problèmes se répètent, **la RIDT peut suspendre ces services aux endroits problématiques.**



MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION !